



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2018-117**

Séance publique du

12 mars 2018

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20180312- lmc1130274-DE-1-1
Date de signature : 14/03/2018
Date de réception : mercredi 14 mars 2018
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : DISPOSITIF FÊTE DES VOISINS- ADHÉSION DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE A
L'ASSOCIATION "IMMEUBLES EN FÊTE"**

Le 12 mars 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/03/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Dominique AUGÉY à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Moussa BENKACI, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Monsieur Claude MAINA à Mme Arlette OLLIVIER, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Christian ROLANDO à Madame Brigitte DEVESA.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Raoul BOYER, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Jean BOULHOL

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Direction Citoyenneté et Proximité

Nomenclature : 8.5
Politique de la ville-habitat-logement

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 MARS 2018

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

CO-RAPPORTEUR(S) : M. BENKACI Moussa, M. BOUDON Jacques , M. MAINA Claude , M. PAOLI Stéphane , M. CHEVALIER Eric , M. BOUVET Jean-Pierre , Mme HERNANDEZ Muriel , Mme BRUNET Danièle , M. PERRIN Jean-Marc

Politique Publique : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE

OBJET : DISPOSITIF FÊTE DES VOISINS- ADHÉSION DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE A L'ASSOCIATION "IMMEUBLES EN FÊTE"- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'événement international, « Fête des Voisins », est le premier rendez-vous annuel citoyen. En 2017, il rassemblait cinq continents, trente six pays et trente millions de voisins.

En France neuf millions de participants se sont retrouvés entre voisins dans une rue, un jardin, un hall, une cour d'immeuble, une maison ou un appartement autour d'un apéritif ou d'un buffet.

Ce dispositif créé en 1999 vise à lutter contre l'individualisme et le repli sur soi. Chaque habitant partage un geste simple, dans toute la France, en invitant ses voisins pour un moment de convivialité et de partage.

Les relais de cette opération d'ampleur international sont les municipalités, les bailleurs sociaux, les associations locales, les partenaires publics et privés. En 2017, il représentait en France mille deux cents cinquante Villes et bailleurs sociaux adhérents.

L'adhésion à Association « Immeubles en Fête », gestionnaire de l'action, permet aux communes et autres partenaires de bénéficier d'un accompagnement matériel, logistique et en communication pour la mise en œuvre locale de l'opération.

En effet, moyennant une adhésion pour un montant adapté selon la taille de chaque commune, l'Association met à disposition des outils de communication papier en quantité illimitée (affiches, flyers...), du matériel en quantités forfaitaires (T-shirts, ballons, gobelets), des outils d'assistance (guide, rétro-planning, dossier de presse) et des outils d'animation du réseau (conférence de presse, éligibilité au label européen « Ville conviviale-Ville solidaire ») et une assistance technique.

Pour notre commune, recensant plus de 142 000 habitants, l'adhésion à la dix-neuvième édition de la « Fête des voisins » qui aura lieu cette année le vendredi 25 mai 2018 est de mille huit cent euros (1 800€).

Nous vous proposons donc d'adhérer à cette manifestation (bulletin annexé à la présente délibération) dont la mise en œuvre sera assurée par la Direction Citoyenneté et Proximité.

C'est pourquoi, je vous demande, Mes chers collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** l'adhésion de la Ville d'Aix-en-Provence à l'association « Immeubles en Fête »
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer les documents relatifs à cette adhésion.
- **AUTORISER** le paiement de l'adhésion prévue à cet effet au titre de l'année 2018, pour un montant de 1 800 €
- **DIRE** que le montant de l'adhésion sera imputé sur la ligne budgétaire N°422-6558-924-4966 qui présente les disponibilités suffisantes

DL.2018-117 - DISPOSITIF FÊTE DES VOISINS- ADHÉSION DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE A L'ASSOCIATION "IMMEUBLES EN FÊTE"-

Présents et représentés	: 50
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

19^{ème} édition

la fête des voisins

Immeubles en fête

vendredi 25 mai 2018

BON D'INSCRIPTION 2018



TARIF d'ADHESION VILLES 2018*

Ville de moins de 3.000 habitants	350 €	<input type="checkbox"/>
Ville de 3.000 à 9.000 habitants	600 €	<input type="checkbox"/>
Ville de 9.000 à 15.000 habitants	900 €	<input type="checkbox"/>
Ville de plus de 15.000 habitants	1.800 €	<input type="checkbox"/>

(En franchise de TVA, conformément à la demande faite auprès des services fiscaux)

Votre inscription vous permet d'utiliser librement le label « Fête des Voisins – Immeubles en Fête »

**Quantités de matériel au verso*

Notre site www.lafetedesvoisins.fr, vous présente nos outils de communication, nos conseils et notre assistance pour l'organisation de la manifestation, notre réseau de 1250 villes et bailleurs en France et dans 36 pays, des bilans, témoignages, et photos de la Fête des Voisins, des actions de solidarité de voisinage.

Cachet, date et signature

MAIRIE :

Nom, Prénom du signataire :

Fonction, Service :

Téléphone, Email :

Merci de nous retourner ce document par fax au **01 42 12 00 66** et l'original par courrier à :

Association « Immeubles en Fête »

26 rue Saussier-Leroy - 75017 Paris - Tél : 01 42 12 72 72 - Fax : 01 42 12 00 66

info@immeublesenfete.com – www.lafetedesvoisins.fr – Association Loi 1901 – N° Siret 437 827 546 00023 – NAF 913 E

Outils de communication de La Fête des Voisins

Des outils de communication papier en quantité illimitée :

Affiches DECAUX :



Dimensions 120 cm x 176 cm

Affiches pour lieux publics, commerces :



Dimensions 40 cm x 60 cm

Affichettes pour Halls :



Dimensions 30 cm x 40 cm
avec bandeau « Organisé par »

Tracts à distribuer :



Dimensions
14,8 cm x 21 cm

Invitation :



Dimensions 10
cm x 15 cm

Badges Autocollants :



Dimensions 7 cm x 4 cm
(plaquettes de 21 Badges)

Ainsi que du matériel en quantités forfaitaires*:

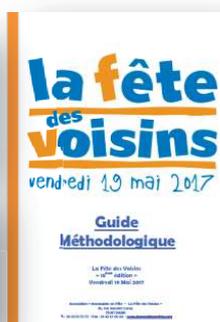
Nombre d'habitants	T-SHIRTS	BALLONS	GOBELETS	NAPPES (1m20/5m)
Moins de 3000	50	500	500	3
De 3000 à 9000	100	1000	1200	14
De 9000 à 15000	150	1500	1600	18
De 15000 à 50000	200	2000	2000	22
Plus de 50000	200	2000	4000	32

*Ces quantités peuvent être amenées à évoluer



Outils d'assistance

- Un guide méthodologique
- Un rétro planning
- 10 conseils d'organisation
- Dossier de Presse



Outils d'animation du réseau

- Conférence de Presse
- Eligibilité au Label Européen
« Ville Conviviale – Ville Solidaire »
- Assistance de l'équipe
(01.42.12.72.72 / info@immeublesenfete.com)

